

Nancy, 3, rue des Charrois - le 18 Novembre 1910.

Bonjour cher ami,

Après les quelques mots, que j'envoie  
civilement très - lativement meurt dernier,  
j'ai, ~~sur~~ ma demande, reçu de  
M. Durand - Bazias, des ouvertures  
préliminaires me permettant d'espérer  
que je pourrais assez aisément  
m'entendre avec la Librairie générale  
de droit et de jurisprudence pour l'édition  
de mon ouvrage. Dans ces conditions, la  
question du manuscrit devient plus importante  
que je ne l'envisageais d'abord : on  
plutôt, elle reste pour moi le principal  
obstacle à vaincre actuellement. Je reviens  
donc un peu sur ce que j'envoie écrire  
meurt dernier pour vous dire au grand hasin que  
je serais disposé à profiter de l'obligation témoignée

par M. Bassett dans la conversation que  
vous avez eu avec lui mardi. J'espère  
donc que mardi prochain il pourra vous  
apporter le renseignement désiré ou s'il  
y a lieu, renouveler son aimable proposition,  
dont l'acceptation me permettant, de moins  
de compléter plus aisément la copie, que  
j'ai retenue, du travail déposé à l'Institut.

Je j'étais renseigné sur ce point  
meurt, je pourrais songer à me  
rendre à Paris vers la fin de la  
semaine prochaine, sans date le samedi 26.  
Mais, comme j'envoie l'ai écrit, il me  
pourrait s'agir que d'un séjour de  
quelques heures, probablement de 11 heures  
midi à 9<sup>h</sup> du soir. Il ne serait donc  
pas question d'accepter vos offres  
si cordiales d'hospitalité. Je chercherais  
subrepticement à me ménager quelques instants  
pour me voir un peu. On suppose, et j'espère  
meurt, cela ne peut rester qu'un profit vague,  
je vous écris, ultérieurement, si il venait à se faire.  
Je demeure votre très humblement attaché

F. Génin



73

18 novem. 1910



Monsieur R. LaSalle  
Professeur à la Faculté de Droit  
14 rue Saint-Guillaume  
Paris (VII<sup>e</sup>)

